



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 148

semaine du 5 au
11 février 1982

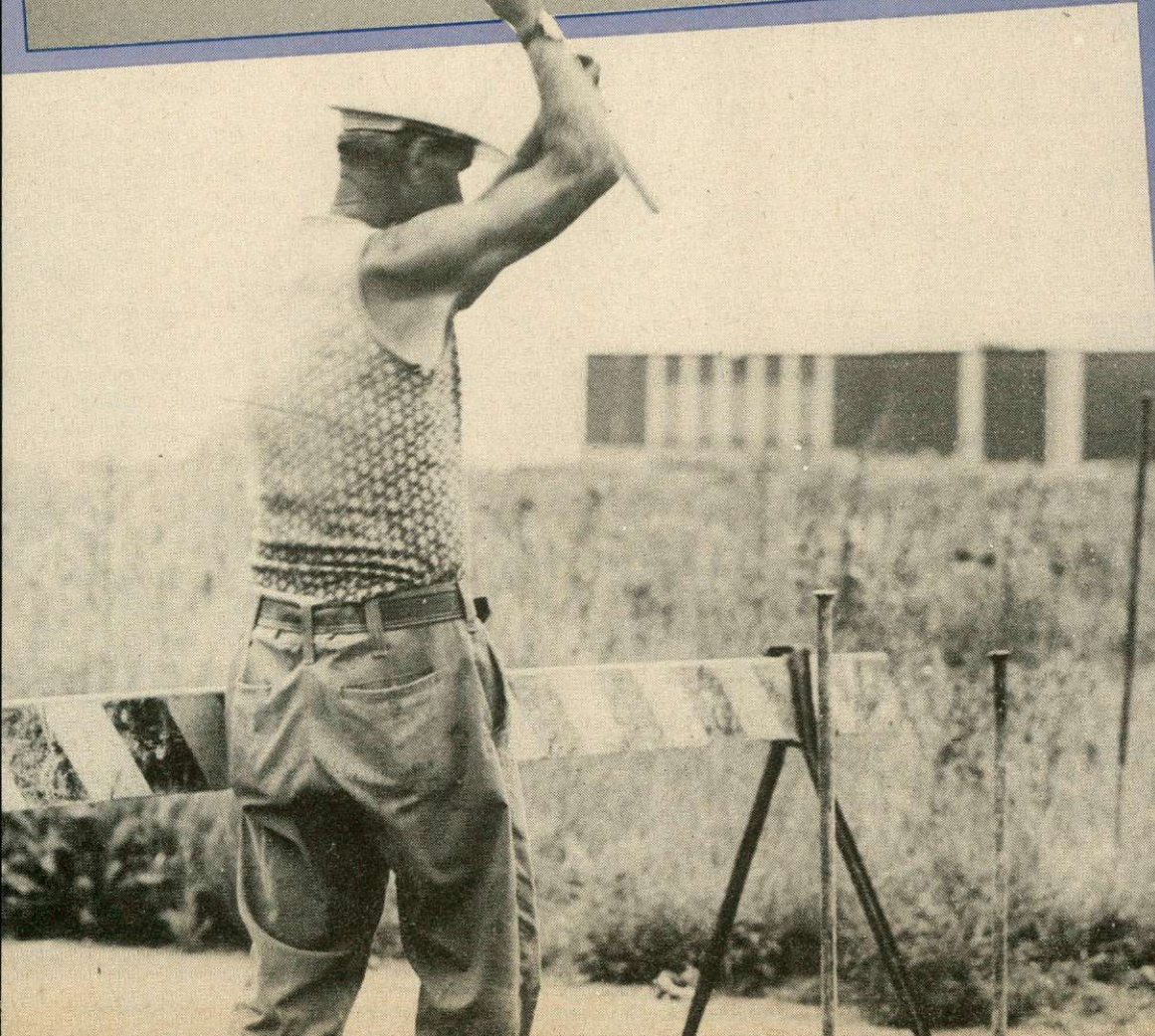
nouvelles csn

**“NOUS NE SOMMES PAS
DES VOLFURS DE JOBS”**
un compte-rendu du colloque
immigration et unité ouvrière
pages 3 à 7

la CSN,
la FTQ
et la CEQ
préparent
une mobilisation
conjointe
face à la crise.
conférence de
presse
le 16 février

les journaux
et la
couverture
du 8 mars 81

pages 8-9





agenda du mouvement

février

- 13 FAS manifestation contre les coupures devant le congrès du PQ
- 16 **sommet populaire** assemblée sur le droit au travail, au 1015 est Ste-Catherine, à Montréal, à 19 h
- 17 **sommet populaire** assemblée d'information sur la santé, au 1601 de Lorimier, à Montréal, à 19 h
- 17 **société pour vaincre la pollution** colloque Énergie et Tiers-Monde, à Montréal
- 20 CCM états généraux sur la crise
- 23-26 CSN session de formation sur la réorganisation du travail dans le cadre de la crise, à Montréal
- 24 **sommet populaire** assemblée sur le réseau d'information, au 1601 de Lorimier, à Montréal, à 19 h
- 24 CCM soirée d'information et de discussion contre les coupures dans l'assurance-chômage, au 1212 Panet, à Montréal, à 19 h
- 24 **Société pour vaincre la pollution** colloque Énergie et Tiers-Monde, à Québec

mars

- 3 CCNSP comité de liaison
- 3 CCM session de formation sur les conditions de logement des travailleurs montréalais, au 1601 de Lorimier, de 9 h 30 à 17 h
- 5-6 FESP bureau fédéral
- 6-7-8 CSN activités du 8 mars, dans toutes les régions

Standard Knickerborker



"Il me faut une réponse le 12 février, leur a dit Zabartany, sinon ça ira à l'automne prochain..."

Les travailleuses et travailleurs de la shop de jeans Knickerborker, d'East Broughton, dans la région de l'amiante, sont venus à Montréal, le 10 février, au 7250 Mile-End, pour dire ce qu'elles pensent à Zabartany.

Et ce qu'elles pensent, c'est que Zabartany, le boss de cet atelier de couture, profite de la crise économique qui touche leur région pour exercer du chantage et les forcer à rentrer au travail à des conditions inacceptables.

Dans l'industrie du vêtement, cette période de l'hiver est une saison morte; les shops de jeans, qui exploitent des travailleuses sans aucune sécurité d'emploi, fonctionnent au ralenti, mettent à pied ou ferment.

L'occasion était belle pour Zabartany: le 2 décembre, sans prévenir, après seulement quelques séances de négociations avec le syndicat CSN des employés de la Standard Knickerborker (succursale de l'OSR Corporation de New York), il décrète un lock-out.

Entre le 14 décembre et le 3 février, Zabartany est inaccessible. Convoqué par le conciliateur Yvon Forest, il s'y fait représenter

par un avocat. A une deuxième convocation, il annule, Zabartany est en vacances!

Pendant ce temps, les 70 ouvrières dont plus de la moitié gagnent entre 4\$ et 4.50\$ l'heure et l'autre moitié travaillent à forfait, maintiennent leur volonté de négocier.

En assemblée générale, le 4 décembre, elles ont rejeté à 60% les offres de Zabartany, parce qu'il refusait de leur reconnaître une sécurité d'emploi qui tienne compte de la réalité de la shop.

Comble de mépris, revenant en coup de vent, la semaine dernière, Zabartany vient se plaindre "du marché actuel, de la perte de contrats (!) et de sa mauvaise posture financière..." pour revenir sur ses propres offres et cette fois, refuser toute augmentation de salaires la première année du contrat.

"Sinon ça ira à l'automne...", dit-il.

Pour les ouvrières de la Standard Knickerborder d'East-Broughton, cet ultimatum patronal n'est qu'une manoeuvre pour faire rentrer les syndiquées au travail à des conditions inacceptables.

Ces travailleuses et travailleurs du vêtement revendiquent une sécurité d'emploi minimale et des augmentations de salaire qui tiennent compte du coût de la vie.

L'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bildeau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Gaston Pouliot, Michel Rioux.

diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bérangère Marchand.

photographie: Pierre Gauvin-Évrard, Bertrand Carrière, François Rivard

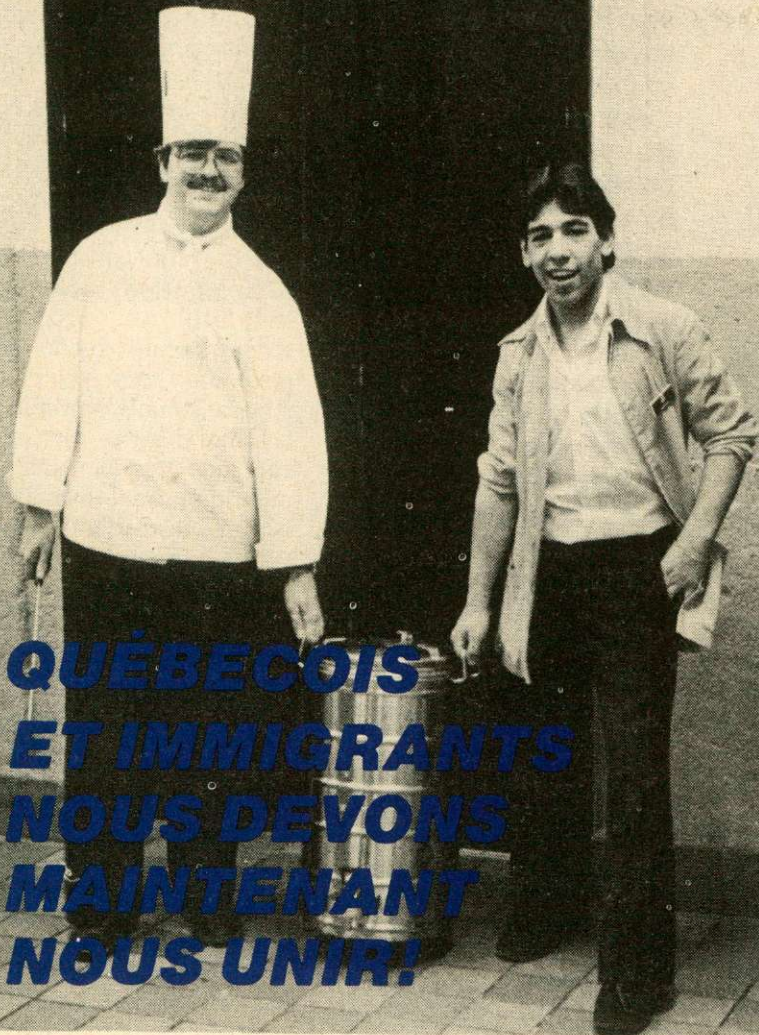
collaboration: Nicole Lacelle

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



immigration et unité ouvrière



**QUÉBÉCOIS
ET IMMIGRANTS
NOUS DEVONS
MAINTENANT
NOUS UNIR!**

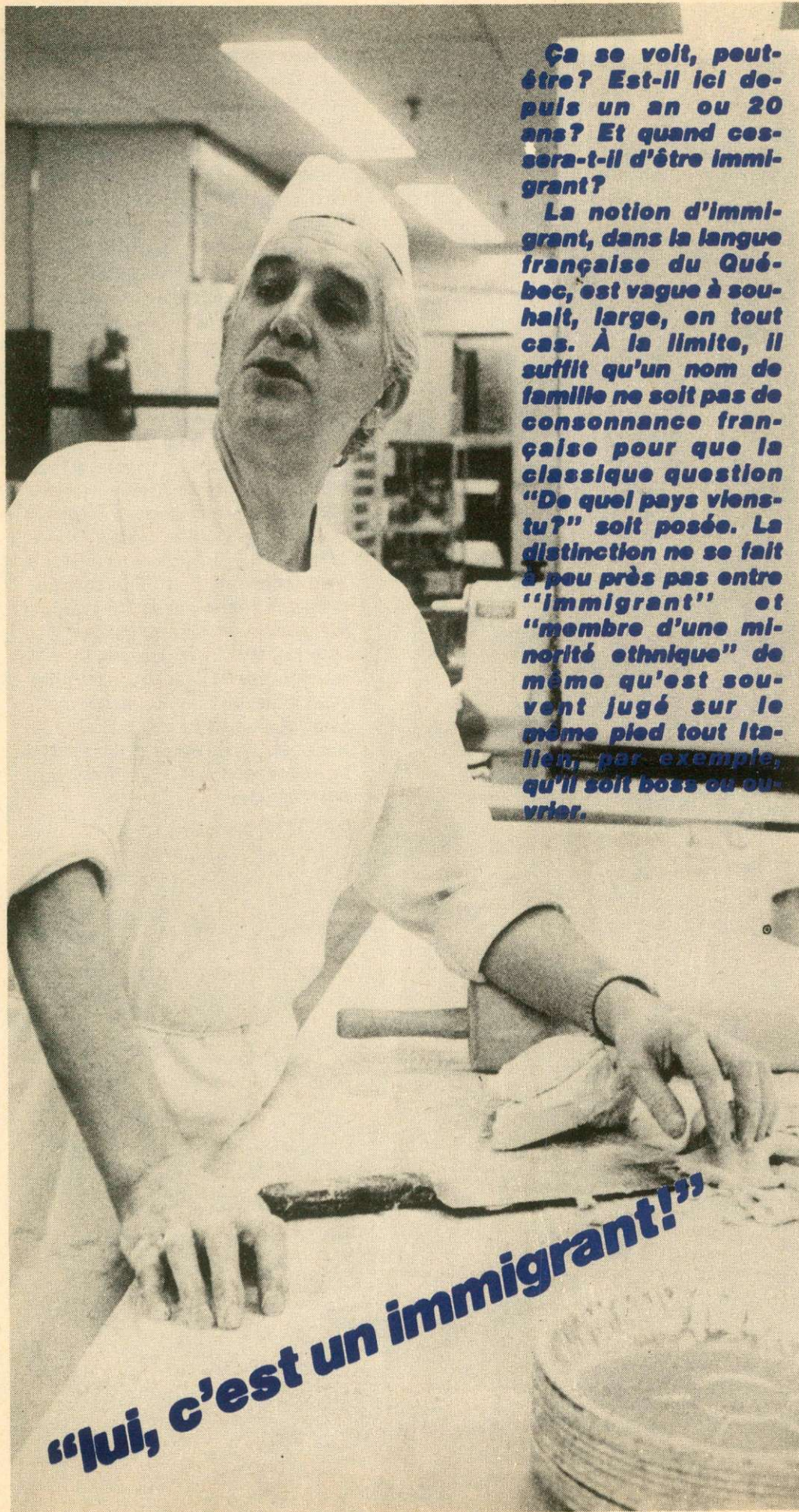
Sur les travailleurs-euses immigrant-e-s, il est facile pour nous de la CSN, de dire du nouveau: nous n'avons pratiquement jamais rien dit sur ce sujet. Est-ce étonnant? Oui et non. Oui car les immigrants et les minorités ethniques forment plus de 10% de la population totale du Québec, se retrouvant majoritairement dans les classes populaires, celles-là même où sont les membres de notre centrale. Non car ce ne sont pas les préjugés et le racisme qui manquent aux Québécois lorsqu'il est question d'immigrants et de minorités ethniques: mangeurs de pizzas, voleurs de jobs, quand ils ne sont pas tout simplement nègres.

Le Conseil central de Montréal (CSN), par le biais de son comité immigrants, a décidé de réagir.

Pour ce faire, il fallait d'abord prendre le pouls du milieu ethnique. C'est pourquoi le comité immigrants du Conseil central eut l'idée d'organiser un colloque, le premier, en fait, dans toute la CSN sur le sujet.

Tenu les 5-6 et 7 février dernier, sous le thème Immigration et Unité ouvrière, ce colloque a amené près de 250 personnes, principalement des militants syndicaux, à se rencontrer, se parler et s'expliquer. Ce ne fut pas simple mais les participants et les participantes ont réalisé à tout le moins que chaque groupe de notre société avait beaucoup à apprendre des autres, et d'abord le respect, et que le mouvement syndical devait maintenant passer aux actes.





Ça se voit, peut-être? Est-il ici depuis un an ou 20 ans? Et quand cessera-t-il d'être immigrant?

La notion d'immigrant, dans la langue française du Québec, est vague à souhait, large, en tout cas. À la limite, il suffit qu'un nom de famille ne soit pas de consonnance française pour que la classique question "De quel pays viens-tu?" soit posée. La distinction ne se fait à peu près pas entre "immigrant" et "membre d'une minorité ethnique" de même qu'est souvent jugé sur le même pied tout Italien, par exemple, qu'il soit boss ou ouvrier.

"lui, c'est un immigrant!"

la réalité est tout autre

L'Amérique du nord est une terre à immigration et les premiers colons français étaient, comme les Haïtiens le sont aujourd'hui, des immigrants dont on avait besoin de la force de travail pour développer le pays.

C'est une constante de l'immigration qu'il nous faut toujours garder en tête les immigrants ne viennent pas nous voler des jobs, ce sont les patrons qui les font venir au pays pour combler des besoins de main-d'oeuvre, spécialisée quelquefois, le plus souvent à bon marché.

selon les besoins

Dans toute l'histoire de la colonie puis du Canada et jusqu'à nos jours, se succèdent des vagues d'admission d'immigrants puis de répression de l'immigration: construction des canaux dans la région de Montréal, du chemin de fer vers l'ouest, autant de grands travaux pour lesquels le gouvernement fédéral fait entrer des milliers d'immigrants au pays, irlandais, chinois, italiens, et dont il faut se débarrasser par la suite, au moyen de lois répressives amenant des expulsions.

la grande vague du début du siècle

Mais c'est de 1892 à 1914 que l'immigration prospéra de pair avec l'industrialisation massive: plus de 3.5 millions d'immigrants vinrent en effet s'installer au Canada durant ces deux décennies. Durant les seules deux dernières années de cette période, plus de 900,000 immigrants débarquèrent au pays à un moment où l'éco-

nomie était en pleine crise. La guerre arriva à point pour réchapper l'économie... et pour réprimer, une fois de plus, l'immigration: Européens de l'Est et Allemands furent identifiés à l'ennemi et bon nombre d'entre eux furent amenés dans des camps de concentration. Les Japonais connurent le même sort durant la Deuxième guerre mondiale.

L'après-guerre fut marquée par une répression encore plus poussée. Étaient visés les partis politiques de gauche, les organisations de travailleurs ainsi que les groupes d'immigrants.

la période actuelle

De 1941 à 1981, le Canada a accepté environ 5 millions d'immigrants, dont plus de 945,000 au Québec. De ce nombre, cependant, il faut considérer que près du tiers sont repartis après un séjour au pays plus ou moins bref. À ce nombre, pour les huit ou neuf dernières années, soit depuis 1973, il faut ajouter ceux qui arrivent munis d'un visa de touriste ou qui sont carrément clandestins et qui sont restés.

l'immigration au Québec

Actuellement, au Québec, les immigrants et les minorités ethniques sont au nombre approximatif de 750,000 (dont 90% à Montréal) et représentent un peu plus de 10% de la population totale. La communauté italienne, la plus importante, regroupe tout près de 250,000 personnes, comparativement à 56,000 Allemands, 75,000 Grecs, 35,000 Polonais, 35,000 Haïtiens, 40,000 Portugais,

etc. Près d'une trentaine de groupes ethniques sont présents au Québec.

surtout du tiers-monde

Depuis quelques années, la composition ethnique de l'immigration au Québec subit de grandes transformations. Depuis l'après-guerre, l'immigration européenne était la plus forte, soit environ 71% du total des nouveaux arrivants. Entre 1968 et 1980, l'immigration européenne a connu une forte baisse, se situant à 41%. En 1980 seulement, les immigrants européens ne constituaient que 24% du total des immigrants. De 1968 à 1980, l'immigration par continents se situait ainsi: Europe, 41%; Amérique, 27%; Asie, 22%; Afrique, 8%. Les citoyens des États-Unis ne comptaient que pour 7.5% des immigrants d'Amérique, les autres provenant des Antilles et des pays latino-américains. Au cours de cette période de 68 à 80, 50% des immigrants arrivés au Québec étaient originaires des pays en voie de développement tandis que l'autre 50% provenait des pays d'immigration traditionnelle, comme les États-Unis et l'Europe.

maintenant les Vietnamiens

Il faut cependant noter que c'est l'immigration asiatique qui a le plus progressé au cours de la dernière décennie, marquée par l'arrivée de quelque 13,000 réfugiés du sud-est asiatique. Le Vietnam occupe le premier rang des pays asiatiques entre 1979 et 1981, remplaçant Haïti qui, entre 1974 et 1978, fournissait le plus d'immigrants au Québec.

un travailleur dans la construction

"J'ai volé ma première job en 1964 et j'en vole toujours. Mon grand-père et mon père étaient aussi des voleurs de jobs. Depuis le début du siècle nous volons des jobs dans la famille", raconte avec un sens de l'humour certain Antonio, un travailleur de la construction d'origine italienne.



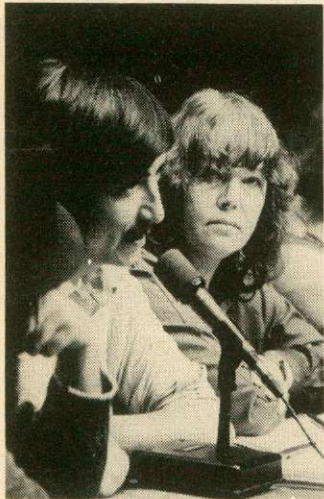
Son expérience de militant ouvrier impliqué dans la défense des immigrants l'a laissé déçu quant à l'absence d'implication des centrales syndicales québécoises dans ce secteur. *"Dans les années '60, des immigrants entraient au pays à pleine porte, des immi-*

grants qui avaient souvent eu de l'expérience politique et syndicale dans leur pays. Un comité de défense ouvriers immigrants a alors été créé, lequel comité est allé demander de l'aide à la CSN, qui a dit que c'était l'affaire du Conseil central de Montréal; le Comité est alors allé demander de l'aide au CCM, qui a dit que c'était l'affaire de la CSN.

En fait, les syndicats ici n'ont pas vu que les immigrants étaient différents, qu'ils avaient peur d'être déportés, peur de ne pas avoir d'ouvrage, dans l'obligation de toujours dire oui. Et au bout de cinq ans, lorsqu'ils sont naturalisés canadiens, ils sont endormis, souvent.

"Les syndicats doivent commencer à s'intéresser aux travailleurs immigrants, en les organisant en syndicats, en découvrant une nouvelle manière de les approcher, une manière qui tiendrait compte de leur langue, de leurs coutumes, en leur donnant une formation syndicale, en ayant des conseillers syndicaux d'origine ethnique, etc."

un travailleur de l'hôtel Méridien

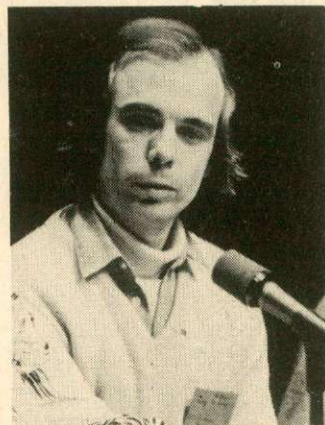


“Comment se fait-il que vous êtes délégué syndical sans être canadien-français?”, a demandé un nouveau directeur à Miguel, un travailleur d'origine chilienne à l'emploi depuis cinq ans à l'hôtel Méridien.

Dans cet hôtel du centre-ville montréalais, plus de 50% des 400 employé-e-s qui sont syndiqué-e-s sont des immigrants. *“Notre rôle est le même que celui des travailleurs et des travailleuses québécois-es. Nous nous fournissons un apport mutuel. Il est vrai qu'au début, les patrons nous ont utilisés pour nous diviser mais la syndicalisation avec la CSN, qui a débuté en 1975, nous a unis, malgré les congédiements et la répression.”*

un travailleur dans la métallurgie

“Notre capacité de créer des liens avec les travailleurs immigrants, voilà le vrai test de la solidarité internationale à la CSN”, déclare Serge, un travailleur d'origine québécoise dans une usine de la métallurgie, qui emploie des travailleurs et des travailleuses de plus de 10 nationalités, principalement des portugais, des québécois, des polonais, des haïtiens et des latino-américains.



“Et 11% de femmes, d'ajouter Serge, car il s'agit là d'une autre minorité du même ordre que les immigrants”: elles ont les pires jobs, sont les plus exploitées dans l'usine. Syndiquée en 1979, cette usine vit durement, du point de vue syndical, son caractère multi-ethnique: outre l'absence d'informations gouvernementales s'adressant aux immigrants dans leurs langues, la non-connaissance de la langue française pour les Portugais et les Polonais, par exemple, empêche une plus grande solidarité de s'exprimer. Nous devons maintenant voir, avec les travailleurs immigrants, quels services le mouvement syndical CSN peut leur offrir. *“En tout cas, d'ajouter Serge, un comité pour travailleurs immigrants est devenu une nécessité à la CSN!”*

un travailleur de la construction

“Comment maintenir les liens avec mon peuple en lutte?”, se demande Luis, un immigré chilien qui a dû fuir son pays suite au coup d'État qui a amené la dictature militaire de Pinochet au pouvoir en 1973.

Comme militant, il s'est retrouvé hors de son pays mais a tenu à s'impliquer dans les luttes de son nouveau pays, le Québec. Pourtant, ce n'était pas facile: à l'arrivée au Canada, interdiction de s'impliquer dans tout mouvement politique ou syndical, d'où la tendance qu'ont de nombreux militants à se réfugier dans leur groupe ethnique, à s'isoler.

“Les questions qu'il faut se poser, comme immigrants: comment faire les liens avec les militants d'ici? Comment éviter les divisions? Comment combattre l'ignorance?”

une travailleuse dans l'entretien ménager

“Dans mon pays, j'avais un beau salon de beauté, j'étais esthéticienne; ici, j'ai pris le travail que je pouvais puisque j'ai quatre enfants à nourrir, des difficultés avec la langue et des problèmes familiaux”, déclare Maria, une travailleuse grecque de l'entretien ménager syndiquée avec la CSN.

Au pays depuis dix ans, Maria a surtout trouvé difficile l'apprentissage de la langue ainsi que l'exploitation au travail dont sont victimes les immigrants et les immigrantes. *“Nous, les femmes, devons souvent travailler dans des manufactures ou faire des ménages tout en laissant nos enfants seuls à la maison, ce qui est dur à faire.”*

Syndiquée à Holiday Maintenance, Maria fait partie des travailleurs et travailleuses qui se sont retrouvé-e-s dans la rue après que leur employeur ait perdu son contrat au bureau de poste de Ville St-Laurent.



**samedi soir
plus de 700 personnes au bal uni-terre**



POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES IMMIGRANT-E-S

À la fin du colloque, le Conseil central a présenté aux participant-es un plan d'intervention et d'action à la fois aux gouvernements et au mouvement syndical, particulièrement à la CSN.

Ainsi, *pour favoriser la syndicalisation*, le CCM reprend la revendication de l'accréditation multipatronale de même que la reconnaissance concrète du droit à la syndicalisation des sous-traitants.

À l'intérieur des structures syndicales, le CCM propose entre autres choses, de porter plus attention aux besoins des immigrant-es: information, formation, services particuliers et de mettre sur pied un comité confédéral sur les immigrant-es.

Face aux gouvernements, le CCM propose une reconnaissance pleine et entière des droits des travailleurs et travailleuses immi-

grant-es, incluant les droits politiques. Le CCM réclame également le repatriement au Québec complet des pouvoirs en matière d'immigration et condamne l'actuelle loi fédérale de l'immigration (loi C-24), qui, depuis 1973, favorise l'immigration temporaire, est discriminatoire, répressive et anti-démocratique, particulièrement lorsque les autorités se réfugient derrière le paravent de la sécurité nationale.

En ce qui concerne les femmes immigrantes, le CCM revendique des services sociaux qui permettront à ces dernières de travailler dans des conditions reespectables: garderies, haltes scolaires, cours de français et de formation, enquête sur leurs conditions de travail...

Enfin, sur le racisme, le CCM réclame du gouvernement québécois une action plus énergique visant à le contrer.



8 mars journée internationale des femmes

Lors du colloque sur les femmes et l'information, tenu à Montréal l'automne dernier, une analyse de la couverture faite par la presse québécoise pour le 8 mars 1981 avait été présentée aux femmes. À quelques semaines de la journée internationale des femmes '82, il est important de rappeler aux travailleuses et travailleurs de la CSN les points saillants de cette analyse réalisée par Nicole Lacelle et un groupe de travail sur les communications de l'Institut canadien d'éducation aux adultes, I.C.E.A.

la couverture en province

Deux quotidiens rapportent les événements de façon complète et approfondie:

— Le Droit

11 articles, 4 journalistes affectés; l'équivalent de quatre pages de journal sur toutes les activités de la région outaouaise.

— Le Nouvelliste

5 articles, 2 journalistes affectés; des compte rendus détaillés des ateliers, films, discours dans la région de Trois-Rivières en mettant en lumière revendications et réflexions.

Ailleurs, sauf exceptions, c'est l'arbitraire total ou l'ignorance des faits:

— Le Quotidien de Chicoutimi

un entrefilet sur un défilé de mode, des reportages sur une pièce de théâtre, une homélie à Dolbeau et un discours du maire de Jonquière alors que des débats, ateliers et fêtes

Comment la presse québécoise parle de nous, mesdames!

étaient tenus à Jonquière, Alma, Chicoutimi, Roberval et au Lac Bouchette.

— La Tribune de Sherbrooke

un reportage sur le 8 mars des syndicats et des groupes de femmes; un article où on lit que "les manifestants" ont dû faire face à des voitures qui ont traversé la foule et que deux accusations ont été portées contre les "organisateur" de la "parade"; un entrefilet sur la manifestation à Drummondville mais rien sur les ateliers au Cégep; enfin, une chronique méprisante, "L'homme de la semaine".

— Le Journal de Québec

un des nombreux journaux qui étaient sur les lieux: un texte (PC) sur la journée à l'UQAM, un autre texte (PC) sur la manifestation à Toronto, un texte (AP-UPI) sur celle de Rome et un texte (PC) sur le racisme et les femmes à Vancouver.

— Le Soleil

un texte (PC) Mamanova à Edmonton et manifestation à Halifax, un texte (AP) sur les secrétaires en noir aux Nations-Unies, une couverture succincte de la journée mais reportage détaillé du discours de Madeleine Parent et des luttes du syndicat Doigts de fée, et enfin une couverture de la manifestation de Matane et de l'attaque des policiers.

Rien sur les activités à Rimouski, Sept-Îles, la Côte-Nord, Maniwaki, St-

Jean, St-Hyacinthe, Valleyfield, Joliette. Et pourtant, on sait qu'en province près de 4,000 femmes ont participé aux activités du 8 mars. L'ont mentionné: le Havre de Gaspésie, CFLC Lévis, CHLN Trois-Rivières, CKCV Québec, CHRP Québec, CKAC Québec.

la couverture de Montréal

Absolument rien sur les activités, débats, manifestations, répressions policières, etc., en province dans les médias montréalais.

— CTV

rapide interview d'une organisatrice de la journée à Lachine.

— CFTM-TV

l'annonceur parle des manifestations à Paris, Rome, Berne et un journaliste donne la liste des ateliers et débats à l'UQAM sans plus.

— The Gazette

photo et bas de vignette de la manifestation à Montréal: "4,000 Women" (chiffres de la police CUM: 8,000).

— Journal de Montréal

grivoiseries sur la pin-up, entrefilet sur le défilé de mode de Chicoutimi, entrefilet sur un jeune Américain "Il a battu 2,700 filles" ayant remporté le premier prix d'un concours de couture. Description succincte des activités à l'UQAM; rien sur la manifestation.

— Le Devoir

un article sur la manifestation et les activités à l'UQAM, un reportage sur la conférence de presse de Dalila Maschino et un interview avec la présidente du CCCSF.

— La Presse

un article reprenant exactement le communiqué de presse sur les activités à l'UQAM, en changeant le temps des verbes, un texte (PC) sur la manifestation de Toronto, un texte (UPI) sur onze femmes arrêtées à Moscou, un reportage sur la conférence de presse de Dalila Maschino, une chronique, le 10 mars, où l'on apprend que la journée était dépourvue de "confort et de joie", qu'il y avait des discussions "animées" et une belle exposition, mais pas assez de place pour s'asseoir, une longue queue pour manger et une salle trop petite...

Qui a dit qu'il y avait 20,000 personnes à l'UQAM? Lors de l'affaire des Yvette, les journalistes ne se sont pas gênés pour dire qu'il s'agissait d'un échec du féminisme. Qui a dit qu'à l'UQAM, en plus des femmes en province, la capacité de mobilisation des syndicats et des groupes autonomes de femmes était plus grande que celle du parti Libéral?

Qui a retransmis le contenu de ce qui s'est dit, le 8 mars, à Montréal?

Personne n'a su ce que 20,000 femmes avaient à dire **on viendra nous dire, après, que les féministes ne rejoignent pas les femmes.**

les femmes n'ont pas les moyens de reculer!

le calendrier complet dès la semaine prochaine

Prenez note que la liste de toutes les activités du 8 mars et ce, pour tout le Québec, paraîtra dans le prochain numéro du Nouvelles CSN. Le lancement officiel du programme national des activités du 8 mars aura lieu mardi le 16 février à 14 heures à la salle B de l'édifice de la CSN à Montréal. Une conférence de presse sera donnée par les représentantes des syndicats organisateurs du 8 mars. Invitation à toutes et à tous.

macarons

Les comités organisateurs de la journée du 8 mars sont priés de commander leurs macarons le plus tôt possible au comité de la condition féminine au Conseil Central de Montréal. Danielle Fortin (514) 598-2109.

trouvez l'erreur
"S'il faut se serrer la ceinture", mesdames, en période de crise, "prenons la... belle" titrait La Presse du mardi, 9 février 1982.
Dans son édition du lundi, de la même semaine, Anne Richer dans sa chronique de l'une à l'autre dénonçait, comme elle le dit si bien à la fin de ses articles: "Cela vous choque?... Pour vous plaindre de la photo de La Presse dans son cahier C du mardi 9 février 1982 que vous jugez trop sexiste, vous écrivez au Comité pour la femme au 1255, Place Philippe, bureau 708, Montréal, H3B 3G1, ou vous téléphonez à 873-8384 ou à 1-800-361-4349.



DE L'UNE À L'AUTRE

Alerte à la violence

Violence domestique
Plus de 100 femmes ont été victimes de violence domestique au Québec en 1981, selon une enquête de la Commission des droits de la femme. Les faits ont été rapportés à la police ou à des organismes de secours aux femmes.
Les femmes victimes de violence domestique sont souvent isolées, effrayées et ont du mal à quitter leur foyer. Elles ont besoin de soutien juridique et psychologique.

Publicité sexuelle
Cela vous choque, vous écrivez au Comité pour la femme au 1255, Place Philippe, bureau 708, Montréal, H3B 3G1, ou vous téléphonez à 873-8384 ou à 1-800-361-4349.



CIBL-MF,

**la radio
communautaire
de l'est
de Montréal**

Une émission bien à nous.



la radio communautaire

Les résidents-es de l'est de Montréal pourront syntoniser CIBL-MF à 104,5 à tous les lundis de 18h00 à 18h30.

Différents sujets seront abordés: la situation des travailleurs-euses-immigrants-es, la condition féminine, les offensives patronales de la crise et les ripostes syndicales, etc...

CIBL, c'est une station de radio communautaire située sur le Boul. Pie IX dans l'est de Montréal. Elle diffuse en modulation de fréquence depuis le 26 avril 1980 et son antenne d'une faible puissance de 10 watt, rejoint un auditoire d'environ 30,000 personnes.

Comme toutes les radios communautaires, CIBL se finance d'une part, avec l'aide de subventions et d'autre part, par la vente de cartes de membre et de commandites ou publicités de prestige.

Plus de 125 bénévoles participent quotidiennement à la production radiophonique de CIBL et l'on compte au total, depuis près de deux ans, 700 individus membres et 50 groupes membres. La majeure partie de ses revenus sert avant tout, à rémunérer les 5 permanents et aussi, à entretenir les équipements et renouveler et améliorer continuellement la discothèque et d'autres services utiles à la production.

fonctionnement

Tout le monde peut faire une émission de radio à CIBL. Personne n'est privilégié. Il suffit de présenter un projet au comité de programmation, qui, selon les critères qu'il s'est fixé, accepte les projets. Si vous ne répondez pas à ces critères,

le comité peut orienter votre projet afin de vous donner, la formation, ou l'orientation nécessaire pour le mettre à terme.

Les travailleur-se-s, de CIBL ont mis en place une structure d'accueil qui permet à tous et à toutes d'accéder à la production. Des cours de formation radiophonique sont mis à la disposition des bénévoles afin qu'ils puissent contrôler davantage le médium. Ces cours sont offerts dans le cadre d'une entente entre le Cegep Rosemont et CIBL au coût minime de 10.00\$.

Par contre, si vous n'avez pas de projet précis à suggérer, vous pouvez vous greffer à une équipe déjà en place ce qui facilite davantage l'intégration et la formation.

une radio de bénévoles

Mais ce qui distingue CIBL des autres radio, dites commerciales, c'est d'abord et avant tout la participation de ses bénévoles. C'est une radio de quartier qui répond aux demandes et besoins de l'auditoire qu'elle dessert. C'est en somme le reflet de son auditoire. Plus d'une centaine de groupes populaires ou communautaires sont passés à CIBL pour se faire connaître dans le milieu, faire connaître aux autres citoyens, citoyennes leurs

services ou leurs revendications. C'est un outil qui sert de lien entre les groupes et les individus. On dit sur les ondes de CIBL ce qui ne se dit pas dans les autres médias, tant au niveau politique

social qu'économique. On écoute CIBL parce qu'on peut s'y entendre parce qu'on parle vraiment de nous. Cela n'empêche nullement la qualité radiophonique.

**DEVENEZ
MEMBRE**

Coupon-réponse

Je désire devenir membre de **LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE L'EST.**

- l'individu\$10.00
- délégué(e) d'un groupe\$30.00
- don de soutien

Nom:

Adresse:

No. de Téléphone:

(Nom du groupe):

**RADIO COMMUNAUTAIRE DE L'EST
CIBL-MF 104,5
1691 Pie-IX H1V 2C3 526-1489**

États généraux

AU-DELÀ DE 1000 MEMBRES REJOINTS

Dimanche matin. St-Hyacinthe.

Dans le sous-sol du Conseil central, rue Dessaulles, une trentaine de militantes et de militants écoutent le président Claude St-Georges et Francine Lalonde, du Comité de coordination des négociations.

Quelqu'un intervient. "Imagine! Si tu gagnes le double du salaire minimum et que t'en arraches, t'as une idée de ce que vivent ceux-là qui sont au salaire minimum ou encore qui n'ont même pas de job!"

Dehors, la poudrerie.

Au même moment, à Thetford, Christophe Auger explique la crise à une cinquantaine de militants; la veille, Norbert Rodrigue faisait la même chose avec les délégués-es de Victoriaville et de Drummondville.

Une trentaine d'élus et de salariés ont ainsi participé à des États généraux



dans toutes les régions du Québec durant les deux dernières fins de semaines. Ainsi, au-delà de 1000 membres ont été rejoints et ont poussé une réflexion sur la crise économique et ses effets.



À St-Hyacinthe, travailleurs et travailleuses des abattoirs de poulet, de la

construction, des affaires sociales, de la chocolaterie Comète, comme l'ont fait ailleurs les militants-es, ont fourni l'effort de comprendre les données économiques qui étaient présentées. "Nos boss nous disent que les machines, ça n'arrive pas en retard, que c'est jamais malade. Pour eux-autres, c'est ça de la productivité", lance une militante qui travaille dans un abattoir de poulet.

Comme l'avait expliqué Claude St-Georges au départ: "Nos membres affiliés dans la région sont moins touchés que dans d'autres régions parce que notre industrie est basée



sur le secteur agro-alimentaire. Ça va mal mais le monde mange encore". Dans certaines régions, en particulier au Saguenay-Lac St-Jean, le conseil central avait produit un relevé de la situation économique régionale: fermetures, emplois perdus, mises à pied, etc.

La crise, en effet, touche durement le monde, ce n'est pas une abstraction. Derrière les colonnes de chiffres dans les journaux se profilent les drames quotidiens de ceux et celles qui se retrouvent sans travail parce que l'usine est fermée, ou encore que les trois-quarts des employés ont été mis à pied en raison d'une réduction de la production.



APPUYONS LES TRAVAILLEURS DE LA CTCUM

Presque tous les parlementaires, ceux du pouvoir comme ceux de l'opposition, ont dénoncé l'attitude provocatrice de la CTCUM dans ses relations avec ses employé(e)s, lors de l'adoption de la loi spéciale qui a mis fin à la grève du transport en commun à Montréal. Presque tous ont reproché l'arrogance du président Lawrence Hanigan et reconnu sa responsabilité dans la grève. Même *La Presse* a demandé sa démission.

Pourtant, la loi spéciale n'a frappé que les travailleurs(euses) et leurs syndicats. Aucune mesure n'a été prise pour amener la CTCUM à modifier son attitude en négociation. Avec le résultat qu'elle persiste à vouloir imposer un appauvrissement réel, à refuser toute réduction des heures de travail et toute amélioration des bénéfices marginaux.

Cette position, supportée régulièrement par diverses déclarations patronales et gouvernementales, apparaît comme la ligne de conduite que se sont donnée les employeurs dans les négociations cette année. La difficulté des négociations à la CTCUM annonce ce qui s'en vient dans la plupart des secteurs. Aussi faut-il resserrer encore davantage la solidarité par des gestes concrets, et à ce moment-ci, en faisant signer la pétition ci-contre, et en invitant les syndicats de la CTCUM dans les assemblées générales de nos syndicats.

PÉTITION

Arrêt des poursuites Levée des condamnations contre les travailleurs et travailleuses de la CTCUM

Le gouvernement poursuit tous les travailleurs et les trois syndicats de la CTCUM

5,000 travailleurs sont visés

Il s'agit de procès sans précédent contre un groupe de salariés

Quel est leur crime ?

Avoir utilisé leur droit de grève pour défendre leurs conditions de travail face à un patron méprisant qui n'a jamais voulu négocier.

Hanigan a méprisé les travailleurs pendant huit ans.

Mais ce sont les travailleurs qui sont aujourd'hui poursuivis et condamnés.

Impunité pour Hanigan

**Condamnations pour les travailleurs et travailleuses de la CTCUM
Sous le présent gouvernement, la loi n'est pas la même pour tous**

Nous soussigné(e)s, demandons l'arrêt immédiat de ces procès, l'annulation des condamnations, l'abandon et le retrait de toutes les poursuites contre les employés de la CTCUM et leurs syndicats.

Nom

Adresse

Téléphone

| Nom | Adresse | Téléphone |
|-------|---------|-----------|
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |
| _____ | _____ | _____ |

SVP, RETOURNER AU

Syndicat du transport de Montréal (CSN)

776 boulevard St-Joseph est, Montréal H2J 1K2 – téléphone: 524-3507

Pour copies supplémentaires, s'adresser au même endroit.

...petites nouvelles...

conflits de travail

les employés de bureau de Sico en lock out

Les employés de bureau de la compagnie Sico de Québec ont rejeté par un vote secret les dernières propositions patronales. Ce refus à 71,4 pour cent des

offres patronales a décidé la compagnie Sico à exercer son droit de lock out.

Sico a déclaré le lock out le 5 février, les principales clauses en litige sont: la définition des postes temporaires, la période de familiarisation lors de déplacement et de rappel des employés, les vacances, les congés statutaires, le retrait de la compagnie de sa demande d'employés à temps partiel, congé de maternité payé, assurance, l'indexation et les salaires et d'autres points concernant les salaires et l'indexation.

spoints concernant les salaires et l'indexation.

négo- ciations

la CSN- Construction prête à signer un protocole d'entente

Réunie le 6 février dernier et après avoir accepté le projet de protocole, la CSN-Construction a posé un préalable à la signature du protocole entre elle et la FTQ-Construction.

La CSN-Construction exige que la FTQ accepte d'introduire dans le protocole une clause pour que cesse toute discrimination syndicale quant à l'embauche sur les chantiers de construction au Québec.

La CSN-Construction se dit satisfaite du principe qui veut que chaque signataire peut maintenir son droit de veto tant à la table centrale qu'aux tables de métiers, et ce jusqu'à la ratification ou le rejet des propositions patronales soumises aux deux associations syndicales.

Selon le président de la CSN-Construction, cette dernière, est appelée à jouer un rôle essentiel, aussi bien aux tables de négociations que dans les moyens de pression, y compris la grève, et elle est prête à l'assurer dans le respect de l'autonomie des instances respectives.

Dans le cadre de ce pro-

toque, il est convenu que la très grande majorité du contenu de la convention collective sera négociée à la table centrale, à laquelle adhère la CSN-Construction, car elle déclare que c'est un pas dans la bonne direction pour que cesse la division qui existe depuis trop longtemps dans la construction.

Le protocole prévoit également des modalités touchant le déroulement des prochaines négociations.

"Maintenant, il appartient à la FTQ-Construction, ajoute le président Yvon Leclerc, de décider si oui ou non sera signé un protocole à l'occasion des prochaines négociations."

...

demande d'un conciliateur dans le poulet

Le syndicat des travailleurs en aviculture d'Iberville (CSN), devant la mauvaise foi de la compagnie qui refuse de poursuivre les négociations, s'est résolu à demander l'intervention d'un conciliateur afin d'en arriver à un règlement par la signature de la convention collective.

De plus, afin de prouver sa bonne foi et croyant qu'il est important pour l'entreprise et les travailleurs de trouver une solution négociée, le Syndicat des travailleurs en aviculture d'Iberville (CSN) a informé officiellement le Ministère du Travail, Me Jacques Lévesque, avocat de la compagnie et M. Maurice Lacasse, directeur du personnel de la compagnie, que l'exécutif du syndicat est prêt à s'engager à recommander à ses membres de n'utiliser aucun moyen

\$ 10 de solidarité

filature Plessis, le retour au travail n'est pas pour demain

Dans le Nouvelles CSN du 22 janvier nous annonçons qu'une entente de principe était intervenue entre la partie patronale de la filature Plessis et le syndicat des employés. Malgré cette entente de principe, il semble que le retour au travail ne soit pas pour demain car des points majeurs ne sont pas encore réglés. Les travailleuses et travailleurs de la filature Plessis demandent la reconnaissance du syndicat avec des moyens pour faire appliquer la convention collective, une procédure de grief et d'arbitrage dans le cas de mésentente avec le patron, congés fériés, sociaux et de maladie, santé et sécurité au travail, congés de maternité et de paternité et adoption, la semaine de 40 heures, (ils travaillaient auparavant entre 44 et 48 heures) le temps supplémentaire volontaire, régime de vacan-

ces et des augmentations de salaire qui tiennent compte du coût de la vie.

À la filature Plessis, des employés ont été mis à pied pour activités syndicales, des "scabs" ont été utilisés pour remplacer les employés en grève.

Les travailleurs et travailleuses de la filature Plessis n'ont pas l'intention de lâcher et vont lutter jusqu'au bout pour obtenir des conditions de travail décentes.

C'est pourquoi il demande votre appui financier pour tenir le coup aussi longtemps qu'il le faudra. Veuillez envoyer 10,00 \$ de solidarité à ces camarades en grève

**Syndicat de la
filature Plessis
(CSN)**

**a/s Jules Malenfant,
1051 des Épinettes,
Plessisville, Qué.
G6L 2X4**

...petites nouvelles...

de pression, y compris la grève, avant le 13 mars 1982.

Pour l'exécutif du syndicat et le comité de négociation, il est très clair que la conclusion d'une convention passe par une négociation de bonne foi. Le syndicat est disposé à continuer à négocier de bonne foi et le prouve par des actes (demande d'un conciliateur, suspension du droit de grève).



l'ordre des chimistes n'est pas sérieuse

Une "grosse farce" de "l'hystérie collective", "tous des psychosomatiques", voilà les qualificatifs méprisants et hargneux que M. Richer, président de l'ordre des chimistes du Québec, vient d'utiliser pour dénigrer et faire échec à une solution juste et équitable pour contrer le drame quotidien vécu par des milliers de victimes de la MIUF au Canada.

Ces victimes, cependant, connaissent elles aussi le dossier, assez, en tout cas, pour déceler les faiblesses dans l'analyse des chimistes. En fait, les 20 chimistes de l'Ordre qui ont fait cette présumée analyse n'ont fait que ressortir l'étude du gouvernement fédéral publiée en décembre dernier, étude contestable s'il en est une. Cela a été amplement prouvé par l'étude de la Concord

scientific corporation, qui a été chargée d'étudier le sérieux de l'étude gouvernementale et qui a démontré que cette recherche n'avait pratiquement aucune valeur scientifique tant à cause d'un échantillonnage déficient que des marges d'erreurs incroyables dans les tests.



la CSN-construction dénonce la discrimination sur le gazoduc

La CSN-Construction dénonce la discrimination faite aux travailleurs, membres CSN, par les entrepreneurs de l'Alberta sur le chantier de construction du gazoduc.

Les entrepreneurs Albertains refusent d'embaucher de la main-d'oeuvre régionale CSN et ce, contrairement aux lois du Québec.

Le président de la FNSBB Yvon Leclerc, s'en prend également aux ministres du travail et de la justice qui tolèrent indument une telle situation.

Pour ne pas déplaire à certains amis politiques, les ministres semblent accepter que des pratiques d'intimidation, de discrimination et même de violence se fassent à la connaissance de tous. "Il est incompréhensible, de dire Yvon Le-

clerc, qu'on continue à constater que des entrepreneurs, des unions et des individus violent aussi allè-

grement les lois sans qu'aucune action ne soit prise pour mettre fin à de tels agissements."

paquet-syndicat: seulement 15 employé-e-s sur 550 se sont replacé-e-s

Selon une nouvelle parue en première page du quotidien québécois Le Soleil, dans son édition du 10 février, seulement 15 employé-e-s de Paquet-Syndicat ont réussi à se trouver un emploi et ce depuis cinq mois que les mise à pied ont commencé. Tout le monde est touché, mais plus particulièrement les vieux travailleurs et les femmes.

aux femmes, qui pourraient se trouver du travail surtout dans les boutiques, il faut qu'elles soient "jeunes, minces et élégantes": le physique joue un rôle important dans les boutiques. De plus, le travail dans les boutiques est incertain, fluctuant, dépendant trop de l'affluence.

Présentement ça va quand même, les chèques de chômage vont entrer jusqu'à l'automne, mais après, ce sera le bien-être, l'ultime déchéance pour de nombreux-ses travailleurs et travailleuses.



la ceq punie pour avoir écrit aux parents

La centrale de l'enseignement du Québec évaluera dans les prochains jours si elle ira en appel à la suite du jugement rendu par le juge Raymond Bernier, de la loi électorale.

La CEQ s'est vue con-

damnée à verser \$1 000 d'amende, plus les frais de cour, pour avoir publié, le 2 avril 1981, dans dix quotidiens du Québec, une lettre informant et interrogeant les parents du Québec sur les effets de nouvelles coupures budgétaires dans le secteur de l'éducation.

En défense, la centrale a toujours soutenu qu'il était de sa responsabilité première de poursuivre son information contre des coupures budgétaires qui remettent en question l'avenir même des services d'éducation, que l'on soit en campagne électorale ou non.

...petites nouvelles...

Selon la CEQ, si elle doit être accusée de partisanerie, elle doit l'être en faveur d'une école publique de qualité.

...



nouveaux syndicats

un autre restaurant adhère à la CSN

La CSN continue sa percée dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie. Depuis quelques années, plusieurs salariés de ce secteur ont adhéré à notre centrale syndicale.

Cette adhésion massive des travailleurs et travailleuses de l'hôtellerie et de la restauration à la CSN, vient encore une fois de se confirmer. En effet, les salariés du restaurant **Le Deauville**, à Ste-Foy, comptent obtenir dès leur accréditation une première convention collective leur garantissant des droits au chapitre des salaires et des conditions de travail.

Cette nouvelle adhésion confirme que la CSN se maintient bonne première dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration.

...



nouvelles conventions

entente à la Domtar

Le 5 février, une entente de principe est intervenue entre les employés de bureau de Lebel-sur-Quévillon et la compagnie Domtar. Rappelons que cette entente survient après 18 mois de négociation.

Au mois de décembre '80, le syndicat avait commencé à utiliser certains moyens de pression, et finalement, le 27 mai 1981, la compagnie mettait les employés en lock-out. Pendant le conflit, le ministre du Travail a aussi reconnu qu'il y avait des "scabs" qui faisaient le travail des syndiqués. La solidarité des travailleurs et travailleuses ne fait aucun doute puisqu'à deux reprises ils ont refusé les offres patronales, une première fois à 98% et à 100% à la toute fin.

Tous les points majeurs demandés par le syndicat ont été obtenus, il n'y aura aucun congédiement comme l'exigeait la compagnie et tous les employés seront rappelés à partir du 11 février 1982.

...

entente à la tannerie de Kamouraska

Une entente de principe est intervenue à la Tannerie canadienne et a été entérinée à 94%.

Cette entente de principe comprend: des augmentations de 24% pour une convention collective de 28 mois, une amélioration de la formule d'indexation, un montant forfaitaire de rétroactivité de 150\$ ainsi qu'aucune formule de plan boni, le coeur même du litige.

questionnaire sur le harcèlement sexuel

Nous rappelons à toutes celles qui n'ont pas encore répondu aux questionnaires sur le harcèlement sexuel qu'il est encore temps de le faire et de l'envoyer à la revue **La vie en rose**, 3963, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2W 9Z9.

N'attendez pas au printemps, ce ne sera plus le temps!



culture

vidéos à voir

Il y aura diffusion publique, à la Galerie Dazibao, 1671, rue St-Hubert (métro Berri-Dumontigny), de quatre des onze nouvelles productions que distribue le G.I.V. (Groupe d'intervention vidéo). Le 17 février à 20 heures: **Gus est encore dans l'armée**, 20 min., coul., suivi de **Les métiers non traditionnels**, 30 min., coul. Une soirée consacrée à des choix aventureux et à des avenues imprévues.

Le 24 février à 20 heures: **La bouchère**, 15 min., coul., suivi de **Où cé que je m'en vas astheur?**, 30 min., coul. Le sujet: des femmes qui ont pris la vie à bouchées doubles, une pour elle, l'autre pour ses enfants. Tous et toutes sont invité(e)s à venir voir ces vidéos et à en discuter par la suite. Pour plus de renseignements, appelez le G.I.V. au 514-524-3259.

...

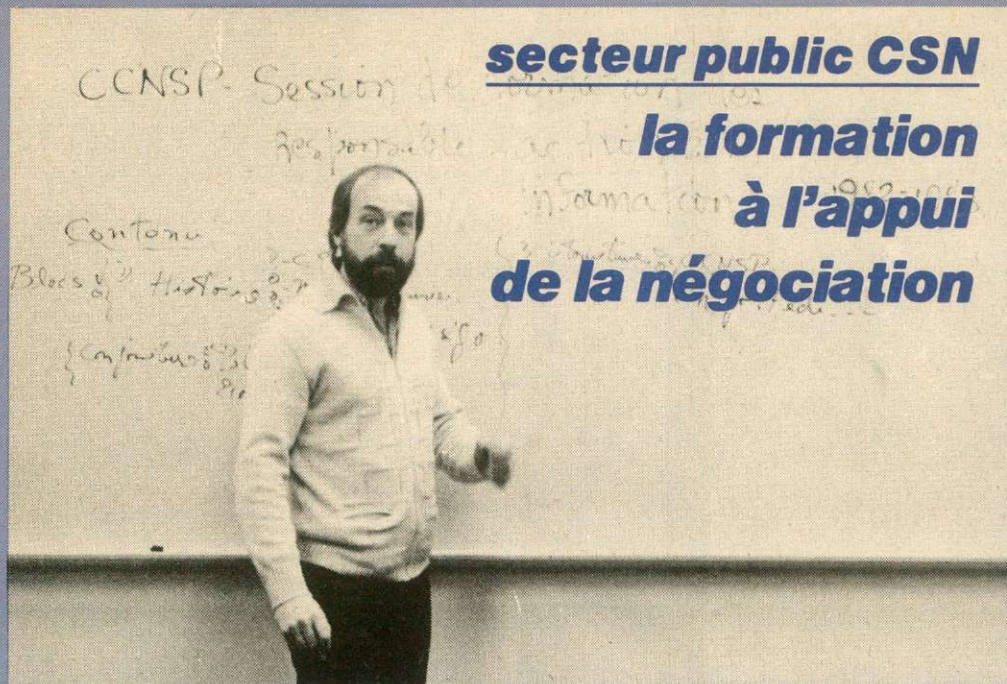
chansons de lutte et de turlutte

Le Syndicat de la musique et la CSN publieront conjointement, à l'occasion du 1er mai, un recueil de chansons ouvrières et populaires qui témoignent des luttes pour changer les conditions de travail et de vie. Si vous connaissez de telles chansons, qui auraient été composées à l'occasion de grèves, par exemple, veuillez en informer Yves Allix du Syndicat de la musique, à 514-845-0346 ou encore par téléscripteur.

...


AU SOMMET POPULAIRE de Montréal
colloque à la polyvalente Jeanne-Mance.
UNE GRANDE FÊTE POPULAIRE spectacle
à l'auditorium LE PLATEAU 3700 Calixa-Lavallée (8 h)
danse à l'école Jeanne-Mance 4240 rue de Bordeaux (11 h)

234 avril 1982



secteur public CSN
la formation
à l'appui
de la négociation

Les cours de formation des responsables à l'action et à l'information des différents syndicats locaux du secteur public (FAS, FNEQ, FESP et FPSCQ), en vue de la négociation de la prochaine convention collective, commenceront la semaine prochaine par une session de deux jours qui se tiendra dans le Nord-Ouest québécois.

Ces cours de formation, donnés par une équipe formée par le Comité de coordination des négociations du secteur public (CCNSP-CSN), couvriront l'ensemble des syndicats du secteur public répartis dans les différentes régions du Québec.

C'est la deuxième fois que, de façon systématique, de tels cours de formation sont donnés dans le secteur public, en prévision des négociations de ce secteur particulièrement important à la CSN, puisqu'il comprend plus de 100,000 membres.

une organisation de taille

Yves Lessard, conseiller syndical à la FAS, où il est le responsable de l'éducation syndicale, aura la tâche

de mener à bien cette tournée de formation des responsables locaux d'action et d'information.

Pour lui, il s'agit d'une deuxième expérience, puisqu'il avait eu la responsabilité des cours de formation des responsables locaux, lors de la dernière négociation.

"Pour nous, a-t-il déclaré à nouvelles csn, il s'agit avant tout d'expliquer à tous les responsables d'action et d'information des syndicats du secteur public comment, à travers la structure d'appui et d'action, utiliser tous les moyens et tous les instruments que le mouvement CSN met à leur disposition".

Ces sessions de deux jours permettront aux militants et militantes des syndicats du secteur public d'avoir une meilleure connaissance de la structure d'appui, de mieux comprendre les possibilités d'action et d'information à l'intérieur de cette structure, d'acquérir un maximum de connaissances sur la CSN, le secteur public, les négociations, etc, et enfin d'insuffler la motivation nécessaire pour mener à bien une négociation qui concerne directement la moitié des membres de la CSN.

instruments pédagogiques

Les cours de formation de cette année ont, dans l'ensemble, le même contenu que ceux qui ont été donnés lors de la préparation de la dernière négociation, sauf quelques modifications qui ont été apportées dans le but d'améliorer, à la faveur de la dernière expérience, certains points. C'est ainsi que, cette année, des efforts seront faits pour implanter solidement des sous-comités d'information dans tous les conseils centraux.

Par ailleurs, les responsables des cours de formation ont consacré beaucoup d'énergie pour améliorer les instruments pédagogiques qui seront utilisés pour les cours de formation.

C'est ainsi qu'un projet de matériel audio-visuel a été accepté par le CCNSP et réalisé conjointement par des militants du secteur public de la CSN et une équipe du Vidéographe sur l'histoire des négociations dans le secteur public et sur la structure d'action et d'appui.

Les principaux sujets de discussion des cours de formation sont:

- meilleure connaissance des luttes menées par les travailleurs organisés;
- meilleure compréhension de la conjoncture et des stratégies du patronat pour freiner la marche des travailleurs
- connaissance des structures du CCNSP
- fonctions et tâches respectives des responsables d'action et d'information.

calendrier de formation

FÉVRIER

- 22-23 Nord-Ouest Québécois
- 25-26 Outaouais

MARS

- 1-2 Laurentides-Lanauidière
- 4-5 Valleyfield
- 8-9 Gaspésie
- 11-12 Bas St-Laurent
- 15-16 Mtl + anglophones
- 18-19 Trois-Rivières Shawinigan
- 22-23 Québec
- 25-26 St-Hyacinthe St-Jean Sorel Granby
- 29-30 Sherbrooke

AVRIL

- 1-2 Drummondville Victoriaville Thetford Mines
- 5-6 Saguenay/Lac St-Jean
- 7-8 Hauterive
- 14-15 Sept-Îles
- 19 Évaluation
- 26 Évaluation